

LE COLLÈGE COMMUNAL DE LA VILLE DE LIÈGE,
LA SOCIÉTÉ ROYALE « LE BASTION DE LIÈGE »
ET LE COMMANDEMENT MILITAIRE DE LA PROVINCE DE LIÈGE

ont l'honneur de vous convier à la Cérémonie d'hommage
aux Membres des Services de Renseignements 1914-1918 dont « La Dame Blanche »
et du Réseau de Renseignements et de Résistance « Clarence » 1940-1945,
le mercredi 11 mai 2016 à 10 heures, au Bastion de la Chartreuse (rue Lebeau à Robermont).

PAR LE COLLÈGE :

Le Directeur général,
Philippe ROUSSELLE.

Le Député-Bourgmestre,
Willy DEMEYER.

POUR LA SOCIÉTÉ ROYALE « LE BASTION DE LIÈGE » :
Le Président, Monsieur Olivier HAMAL.

POUR LE COMMANDEMENT MILITAIRE DE LA PROVINCE DE LIÈGE :
Le Colonel Breveté d'Etat-Major, Jean-Louis CRUCIFIX.

PROGRAMME

10 h 00 : Accueil des Autorités et des participants.

10 h 30 : Début de la cérémonie.

- Mot de bienvenue prononcé par Monsieur Olivier HAMAL, Président de la Société Royale « Le Bastion de Liège ».
- Discours de Monsieur Willy DEMEYER, Député-Bourgmestre de la Ville de Liège.
- Dépôts de fleurs au Monument aux Fusillés.
- Pèlerinage auprès des tombes et monuments avec des prises de parole par des étudiants.
- Dépôts de fleurs au Monument honorant le Réseau de Résistance « Clarence », créé pendant la Deuxième Guerre mondiale par Walthère DEWE.

11 h 30 : Vin d'honneur.

Avec la participation d'élèves du secondaire de plusieurs écoles liégeoises.

Cérémonie d'hommage aux Membres des Services de Renseignements 1914-1918 dont « La Dame Blanche » et du Réseau de Renseignements et de Résistance « Clarence » 1940-1945

M., Mme, Mlle

Titre :

Nom de l'Association :

Assistera(ont) à la Cérémonie d'Hommage OUI - NON (¹)

Effectuera(ont) - N'effectuera(ont) pas de dépôt de fleurs (¹)

— au Monument aux Fusillés OUI - NON (¹)

— au Monument honorant le Réseau de Résistance Clarence OUI - NON (¹)

Sera(ont) accompagné(es) de personnes.

Confirmation souhaitée pour le vendredi 29 avril 2016 au plus tard, soit par carton-réponse, soit par mail : protocole@liege.be, soit par téléphone au 04.221.80.98.

Informations :

- Les dépôts de gerbes non confirmés ne seront pas annoncés et seront automatiquement pré-déposés.
- Les gerbes devront être pré-déposées au Bastion de la Chartreuse pour 9 heures au plus tard.

(¹) Rayer la mention inutile.